

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE  
DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE**

Envoyé en préfecture le 06/07/2017

Reçu en préfecture le 06/07/2017

Affiché le

**SLO**

ID : 033-253306310-20170703-2017\_02\_032-DE

Nbre de membres en exercice : 17  
Nbre de membres présents : 9  
Nbre de suffrages exprimés : 9

Votes : Pour : 9  
Contre :  
Abstention :

**L'an deux mille dix sept, le trois juillet**

**Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame Françoise de Roffignac en la salle du conseil de la Communauté des Communes de l'Estuaire à Braud et Saint Louis**

**Date de convocation : 21 juin 2017**

**Etaient Présents : Mmes De ROFFIGNAC- GOT - GUILLEN- PIASECKI- MM. DELAUNAY - FEDIEU - GIRARD - LORIAUD -PLISSON.**

**Délibération N°2017-02-032 : Versement de la cotisation 2017 à l'Association des Biens Français du Patrimoine Mondial- délibération modificative**

*Vu le CGCT ;*

*Vu le montant de cotisation 2017 voté par l'assemblée générale de l'ABFPM pour les membres associés ;*

Il est décidé, à l'unanimité :

Article unique. de verser à l'association des Biens Français pour le Patrimoine Mondial une cotisation d'un montant de 50 € au titre de l'année 2017.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Braud et Saint Louis le 3 juillet 2017

**La Présidente**



**Françoise de Roffignac**